

Diversité et Egalité, un des 3 objectifs de notre nouvel accord RSE signé en 2024

« Être une entreprise socialement responsable en agissant sur la promotion de l'égalité des chances, l'absence de discrimination et en favorisant l'insertion. »

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est au cœur de la politique RH d'OCEA SMART BUILDING comme toute action visant à lutter contre toute forme de discrimination et permettre une accélération de la mixité sous l'effet d'une politique de recrutement volontariste.

Depuis 2019, les entreprises françaises de plus de 50 salariés doivent publier chaque année leur index égalité professionnelle femmes-hommes basé sur cinq critères, et visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Pour l'année 2024, le résultat de l'index d'OCEA SMART BUILDING, qui fait l'objet d'une méthodologie définie par Décret, est, selon la plateforme du Gouvernement, égal à **88/100**.

Pour l'année 2024, les résultats des indicateurs sont les suivants :

- L'indicateur d'écart de rémunération (**+ 1.4%**) **est en faveur des femmes** (valeur de l'indicateur 1 de l'index : 38 points sur 40),
- L'écart d'augmentations individuelles (**+ 0.2%**) **est en faveur des femmes** (valeur de l'indicateur 2 de l'index : 20 points sur 20)
- L'écart de promotions (**+ 0.9%**) **est en faveur des hommes**, en tant que sexe le moins bien rémunéré d'après l'indicateur 1 (valeur de l'indicateur 3 de l'index : 15 points sur 15)
- Les collaboratrices en retour de congé maternité en 2024 ont bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité (valeur de l'indicateur 4 de l'index : 15 points sur 15)
- Il y a 1 femme parmi les 10 plus hautes rémunérations (valeur de l'indicateur 5 de l'index : 0 point sur 10)

Fin 2024, la proportion de femmes au sein de l'effectif d'Ocea Smart Building est de 40 %